

**Compte-rendu de l'assemblée générale annuelle des membres
du 23 avril 2023**

Tenu au Centre Aimélaquois à St-Aimé des Lacs à 10h30.

1. Ouverture de l'assemblée :

L'ouverture de l'assemblée est faite par M. Francis Gravel à 10h35.

2. Nomination d'un(e) président d'assemblée :

Il est proposé par M. Jean-Paul Tremblay et secondé par M. Christian Dufour de nommer M. Marc-André Lévesque à titre de président d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

3. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée :

Il est proposé par M. Ernest Tremblay et secondé par M. Maurice Tremblay de nommer Mme Chantal Dufour en tant que secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

4. Appel des administrateurs :

Le président d'assemblée présente nomme les administrateurs présents soit M. Francis Gravel (président), M. Éric Desbiens (administrateur), Mme Cynthia Gaudreault (trésorière), M. Philippe Dufour (administrateur), Mme Hélène Gaudreault (administratrice), M. Robert Gagnon (administrateur), Mme Odile Clermont (administratrice) et M. Simon Warren (vice-président).

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un(e) président d'assemblée
3. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
4. Appel des administrateurs
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 24 avril 2022
7. Lecture et adoption du rapport comptable 2022
8. Mot du président et rapport d'activité 2022
9. Vérificateurs interne et externe
10. Prévisions budgétaires 2023 et activités prévues 2023

11. Camping
12. Éolienne
13. Coffre d'outils (chasse)
14. Adoption de la grille tarifaire 2023
15. Modification du Règlement #27 sur les droits exigibles
16. Modification du Règlement généraux (Article #9.02 Carte de membre)
17. Élection des administrateurs
18. Choix de la firme comptable
19. Varia :- Tirage d'un forfait
20. Levée de l'assemblée

VARIA : 19-a Autochtone (Claude Laperrière)
 19-b Agrandissement Bataram (Sylvain Guérin)

Il est proposé par Mme Julie Desjardins et secondé par M. Alain Arpin l'acceptation de l'ordre du jour tel que lu par le président d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres tenus le 25 avril 2022 :

Étant donné que le résumé était disponible sur le site de la Zec, il est proposé par Mme Manon Dufour et secondé par M. Alain Morel d'en dispenser la lecture et de l'adopter tel quel.

Adopté à l'unanimité.

7. Lecture et adoption du rapport comptable 2022 :

M. Claude Bouchard de la firme Benoît Côté présente le résultat du rapport comptable.

Rapport 2022 :

Il fait une description de l'état des résultats (page 7) pour des produits totaux de \$ 638 123 et des charges de \$ 535 534 indiquant un excédent de \$ 102 589.

Il explique aussi l'état de l'évolution de l'actif net (page 6) en mentionnant que le solde du début était de \$ 629 291 et que le solde maintenant est de \$ 731 880.

Une description du bilan (page 5) en parlant des actifs et des passifs de la zec.

QUESTIONS :

- 1- Mme Julie Desjardins demande explication pour le placement temporaire : M. Bouchard explique que la zec possède présentement 2 placements pour un montant total de \$ 252 252.
- 2- Mme Julie Desjardins demande pour savoir ce qu'il y a dans DIVERS : revenus campings, cabanons, locations et subventions.

3- Mme Julie Desjardins demande pour explication du compte Administration : principalement du salaire et fournitures.

Il est proposé par Mme Julie Desjardins et secondé par Mme Geneviève d'accepter la présentation du rapport comptable de M. Claude Bouchard.

Adopté à l'unanimité.

8. Mot du président et rapport d'activités 2022 :

M. Francis Gravel remercie tous les employés et les administrateurs pour le travail accompli durant la saison.

Il indique aussi que nous sommes à la recherche d'ici quelques années d'un adjoint à Mario en vue d'un remplacement dans le futur.

Il informe les membres que la zec a une bonne situation financière.

Il y aura instauration d'un protocole pour l'entretien des chemins secondaires.

M. Mario Tremblay présente un résumé de l'article 104 sur la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.

Il explique qu'un OSBL est régi par un protocole d'entente renouvelable aux 5 ans qui comporte 4 grands principes :

- 1- La conservation de la faune
- 2- L'accessibilité à la ressource faunique
- 3- La participation des usagers
- 4- L'autofinancement des opérations

De plus, le ministre se réserve le droit de supervision et d'inspection au protocole d'entente et les administrateurs ont la responsabilité de prendre des décisions qui cadre avec la loi et les règlements qui s'appliquent.

Le conseil d'administration est composé de 9 administrateurs avec un mandat de 2 ans.

RAPPORT 2022 :

RESSOURCES HUMAINES :

- Embauche d'un nouvel assistant Protection de la faune
- Embauche de 2 nouveaux employés à l'accueil
- Cours de recyclage Assistant à la Protection de la Faune
- Cours de secourisme aux employés
- Formation entreprise au DG (20 sem X 3 hrs) pour gestion entreprise

ÉQUIPEMENTS :

- Achat d'équipements nautiques (2 chaloupes, rames)

Présentation du tableau de toutes les subventions / projets réalisés en 2022.

VOIRIE :

- Rehaussement principaux chemins (niveleuse)
- Ajout de gravier chemins (Est, Panses, chemin principal, chemin camping Sable)

- Entretien normal du chemin principal
- Remplacement ponceau (Lac au Sable et Champlain)
- PADF (réfection de chemins)
- Ponceau tributaire Lac Jacob

FAUNE :

- Mise à jour Plan de protection
- Castors nuisibles à quelques endroits
- Aménagement de la frayère au 3^e lac des Marais
- Préparation projet (écoulement des eaux-sentier VHR)
- Dossier des barrages Tétras-Épinette par la direction des barrages
- Réserve de poissons pour 2023
- Suivi du dossier orignal
- Caractérisation de frayères sur le territoire avec Zecs Qc

Tableau sur les statistiques de pêche blanche (146 jrs/pêche pour 890 captures), pêche journalière (9099 jours/pêche pour 47181 captures), chasse orignal (49 orignaux), ours (17 captures), chevreuil (1 capture) et petits gibiers (270 gélinottes, 43 lièvres et 31 tétas).

BÂTIMENT :

- Rénovation au Chalet Donohue (galerie extérieure)
- Installation d'une 3^e tente PAC (Gr. Lac au Sable)

LOCATIONS : \$ 146 628 en revenus (sans compter pêche et accès)

CONCOURS PHOTO :

- 1^{er} prix : Patrice Gagnon (forfait de la zec)
- 2^{ième} prix : Yves Dufour (\$ 50.00 chez Pronature)
- 3^{ième} prix : Guy Ouellet (\$ 50.00 chez Garage Paul Tremblay)

DÉFI 5 SOMMETS :

- Sommets visités (Mont à Peine, Mont à Liguori, Cap Gribane, Mont Lac des Cygnes et Mont grand-Fond)
- Enregistrements de 2 992 randonneurs (1 314 véhicules)

CAMPING :

- Remplacement des réservoirs des campings Aigle-Pêcheur et Lynx
- Test d'eau au camping Lac au Sable
- Entretien général
- Dossier fosses septiques

QUESTIONS :

- 1- Mme Julie Desjardins voudrait savoir si les barrages vont être retirés ou pas ? Présentement à l'étude et nous allons essayer de garder un seuil pour garder le niveau du lac mais aucune certitude.
- 2- Un membre voudrait savoir pourquoi plus d'aménagement de frayères ? Suite à une étude faite avec les données pour vérifier le potentiel, ils ont constaté aucune différence avec les aménagements réalisés. Nous allons entretenir et visité encore nos frayères.

Il est proposé par M. Alain Bouchard et secondé par M. Alain Arpin d'accepter la présentation faite du rapport 2022. Adopté à l'unanimité.

9. Vérificateurs interne et externe :

M. Serge Perron (vérificateur externe) mentionne qu'après sa vérification le tout est conforme et que la zec se porte bien.

M. Robert Gagnon (vérificateur interne) indique qu'étant membre du c.a. il peut confirmer que la zec est transparente et que tout va bien.

QUESTION :

- 1- M. Roch Nadeau demande pourquoi que le rapport n'est pas disponible sur notre site ?
Il est expliqué que nos règlements ne l'obligent pas.

Il est proposé par Mme Odile Clermont et secondé par M. Pierre Boies de nommer Mme Julie Desjardins comme vérificateurs externes pour la saison 2023.

Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par M. Ernest Tremblay et secondé par M. Alain Morel l'acceptation du rapport des vérificateurs.

Adopté à l'unanimité.

10. Campings :

Suivi des dossiers du camping aménagé :

- M. Robert Gagnon résume toutes les étapes faites dans ce dossier depuis Avril 2002 en présentant à l'écran le document.
- Il mentionne aussi que la zec a procédé à l'envoi d'une 1^{ère} lettre aux campeurs, une lettre au MFFP (demande de statu quo) et la réponse du MFFP (refus).
- M. Pierre Girard de la MRC de Charlevoix-Est vient présenter son historique sur le camping. Il indique aussi que le RCI a été adopté et que la MRC va honorer les permis émis. Il regarde aussi la possibilité de faire une rencontre avec les zecs, le MFFP et les campeurs sur ce dossier pour essayer d'en venir à une entente.

QUESTIONS :

- 1- M. Martin Thériault demande si va être obligé de démolir ? Pour ce qui est des balises du MFFP, la date limite pour se conformer est le 1^{er} juillet 2023.
- 2- M. Martin Guillot demande à savoir où est rendu le dossier ? Le MFFP a indiqué être rendu à la directive d'après le 1^{er} juillet.
- 3- Mme Sonia Paradis demande pour savoir qu'est-ce qui explique le délai de 2021 - 2023 ? Si la zec n'a pas envoyée la lettre avant c'est parce qu'il fallait attendre que le MFFP fasse son inventaire et nous donne les directives pour la suite.
- 4- M. Serge Perron indique que les campeurs revendiquent leurs permis et non un droit acquis.

Mme Geneviève Desjardins recommande que la zec adresse une demande au MFFP pour avoir un délai d'un an dans ce dossier.

11. Éolienne :

M. Francis Gravel indique que la compagnie Éoelectric est revenu avec leur projet éolien sur notre territoire dans le secteur Jacob.

Il y a possibilité de dédommagements pour cette implantation.

Il y aura consultation publique et positionnement plus tard.

12. Coffre d'outils / chasse orignal :

Présentation Agents de la faune (dossier autochtones) :

M. Marc-André Tremblay, agent de la faune indique que les autochtones existent depuis très longtemps dans d'autres régions et depuis 3 ans installé sur la zec. Ils sont obligés de défrayer le droit pour la circulation seulement. L'exploitation sur notre territoire est par les Innus Montagnais. Ils n'ont pas de période de chasse ou pêche. Ils peuvent aller partout sur le territoire. Marc-André demande aux membres de les prévenir s'ils sont au courant d'un abattage par eux sur la zec.

Chasse 2024-2025-Demande de changement possible du MFFP :

Mario indique qu'il y a eu un inventaire aérien cet hiver et que le cheptel a baissé de 50%. Il indique que pour cette année les modalités sont 1 orignal/2 chasseurs mâle seulement. Il explique les demandes que le MFFP a demandé au ministre pour toute la zone 27 (1- retarder les périodes de chasse arc-arbalète et arme à feu de 2 semaines, 2- associer le veau à la femelle et 3- tirage au sort pour orignal sans bois pour la zone 27. Nos changements doivent être envoyés au MFFP avant le 27 avril.

Coffre d'outils du MFFP :

M. Philippe Dufour indique à l'assemblée que les actions prises sont pour améliorer notre cheptel d'originaux. Il explique le tableau du coffre d'outils du MFFP (périodes, engins, récolte de femelles, veau, partage du permis femelle et la limite de prise). L'assemblée est consultée pour le nombre de permis /originaux et sera fait par vote à main levée.

QUESTIONS :

- M. Claude Laperrière avise le c.a. que nous ne pouvons pas prendre de décision aujourd'hui étant donné le non-respect des délais (30 jours avant l'AGA) ? Mario explique à M. Laperrière que nous avons pris des informations auprès de MFFP et que nous avons le droit de le faire pour le coffre d'outils orignal.
- M. Pierre Girard demande si nous pourrions faire comme une autre zec et obligé le membre qui veut chasser à prendre son forfait avant juillet ? non

VOTE À MAIN LEVÉE :

2 permis/orignal et raccourcir les périodes de chasse
(7 jours arc/arbalète et 14 jours arme à feu) : 29 votes

3 permis/orignal : Pour = 39 votes

4 permis/orignal : Pour = 47 votes

13. Prévisions budgétaires et activités prévues pour 2023 :

REVENUS :

REVENU AUTONOME :	\$ 299 200.00
REVENU DIVERS :	\$ 23 600.00
REVENU LOCATIONS :	<u>\$ 151 200.00</u>
TOTAL :	\$ 474 000.00

DÉPENSES :

BÂTIMENTS :	\$ 22 700.00
ENSEMENCEMENT + AMÉNAGEMENT:	\$ 6 700.00
PATROUILLE ET TRAVAUX DIVERS :	\$ 64 300.00
EXPLOITATION RÉSEAU ROUTIER :	\$ 48 500.00
EQUIPEMENTS :	\$ 3 500.00
ADMINISTRATION :	\$ 171 100.00
POSTE D'ACCUEIL :	\$ 81 400.00
VÉHICULES :	\$ 23 800.00
TRACTEUR ET SES ÉQUIPEMENTS :	\$ 10 000.00
PROJETS DIVERS ET/OU ÉTUDIANTS:	\$ 25 000.00
DÉPENSES POUR CAMPING :	\$ 3 500.00
DÉPENSES GARAGE :	\$ 300.00
DÉPENSES CHALET:	\$ 6 200.00
DÉPENSES CABANONS :	\$ 2 000.00
DÉPENSES YOURTE :	\$ 2 000.00
HÉBERGEMENT (PRÊT-À-CAMPER) :	<u>\$ 3 000.00</u>
TOTAL :	\$ 474 000.00

ACTIVITÉS PRÉVUES 2023 :

RESSOURCES HUMAINES :

- Ouverture de 2 postes de préposé à l'accueil
- Embauche d'un poste manoeuvre/assistant protection de la faune
- Ouverture 1 poste étudiant (8 semaines)

FAUNE :

- Ensemencement de 9 lacs (quotas de 8 poissons)
- Zecs Québec offre la bathymétrie de quelques lacs dans l'application Avenza
- Castors/ponceau

Présentation du tableau Projets / Subventions pour 2023

VOIRIE :

- Amélioration du chemin principal, casse-pierre ou achat de gravier
- Budget pour les chemins secondaires
- Entretien jusqu'à 3 jours/semaine du chemin principal
- Rehaussement des chemins (niveleuse)
- Discussion avec le Groupe Lebel pour le chemin principal en raison du transport de bois (visite au printemps avec eux)

CAMPINGS :

- Remplacement du réservoir au 1^{er} Lac des Marais
- Test d'eau au camping Lac au Sable
- Accès au camping du Lynx
- Fosses septiques
 - o Explication de la problématique des installations septiques
 - o Explication du projet de mise aux normes
 - o Explication subvention possible en 2023
 - o Mandat donné à l'ingénieur pour préparer l'appel d'offre

ÉQUIPEMENTS / VÉHICULES :

- Achat de 1 chaloupe en aluminium
- Achat d'un kayak double
- Achat d'un camion Chevrolet 2022
- Achat d'un VTT Polaris
- Outils, pompe

AUTRES ACTIVITES :

- Concours de photo
- Autres activités ou concours à venir en cours de saison

CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES ZECS 2023 :

- Nomination de Myriam Bergeron (d.g.) pour les 2 fédérations FQSA et Zecs Québec, chaque fédération aura son adjoint administratif.

DIVERS :

- Travaux forestiers
- Baux de villégiature (MFFP offrira possiblement de 6 terrains en tirage à l'automne)

Il est proposé par M. Christian Dufour et secondé par M. Jules Dallaire d'accepter le rapport des activités 2023.

Adopté à l'unanimité.

14. Adoption de la grille tarifaire 2023 :

M. Francis Gravel indique qu'il y aura une augmentation de 2% sur les tarifs sauf ceux pour les étudiants.

QUESTIONS :

- 1- Mme Julie Desjardins demande que le forfait étudiant (18 à 21 ans) soit augmenté pour inclure un étudiant au baccalauréat pour les tarifs 2023.
- 2- M. Daniel Harvey demande pour regarder pour un tarif 65 ans et plus (regardé pour 2024).

Il est proposé par Mme Julie Desjardins et secondé par M. Michel Giguère d'accepter la grille tarifaire 2023 et la demande pour les étudiants.

Adopté à l'unanimité.

15. Modification du Règlement #27 sur les droits exigibles de circulation :

Cette demande consiste à ce qu'un membre pour avoir dans son véhicule un non membre et n'avoir aucun frais à payer.

Il est proposé par M. Alain Arpin et secondé par M. Serge Perron d'accepter la modification au règlement.

Adopté à l'unanimité.

16. Modification des règlements généraux (Article #9.02 – carte de membre) :

Cette demande est pour clarifier la teneur et la forme de la carte de membre. Maintenant la carte de membre sera valide du 1^{er} janvier au 31 décembre de la même année. La carte de membre sera valide pour l'AGA qui suit dans le temps l'année de validité. La carte de membre est individuelle.

Il est proposé par M. Ernest Tremblay et secondé par M. Robin Simard d'accepter la modification du l'Article #9.02 de nos règlements généraux.

Adopté à l'unanimité.

17. Élection des administrateurs :

La présidente d'élection Mme Chantal Dufour indique qu'il y a 4 postes en élection soit : M. Francis Gravel, Mme Cynthia Gaudreault, Mme Hélène Gaudreault et M. Simon Warren

Reçu 9 mises en candidature :

M. Francis Gravel, Mme Cynthia Gaudreault, Mme Hélène Gaudreault, M. Simon Warren, M. Serge Perron, M. Bernard Lavoie, M. Gaston Lavoie, M. Jean-Louis Guay et M. Roch Nadeau

M. Roch Nadeau retire sa candidature pour raison personnel.

Après de dépouillement des votes, voici les résultats des élections:

Élus : Francis Gravel, Serge Perron, Simon Warren et Jean-Louis Guay

18. Choix de la firme comptable :

M. Francis Gravel indique que nous avons une soumission de la firme Benoît Côté au montant de \$ 4 425.00 + taxes pour le rapport comptable et \$ 525 + taxes pour les T4.

Il est proposé par M. Gino Bergeron et secondé par M. Richard Gaudreault d'accepter la soumission de la firme Benoît Côté pour la production du rapport 2023.

Adopté à l'unanimité.

19. Varia :

QUESTIONS :

- 1- M. Martin Theriault demande si la zec pourrait pas vendre de bois de chauffage au poste d'accueil étant donné que plus fourni pour les PAC? Pas pour l'instant
- 2- M. Sylvain Guérin demande des renseignements possibles sur l'agrandissement Bataram? Le directeur général et M. Robert Gagnon répond à l'information
- 3- M. Serge Perron demande la réglementation sur les VTT? Mario répond que ce n'était pas notre juridiction et qu'il ne pouvait pas le renseigner plus que cela.

TIRAGE D'UN FORFAIT : Gagnant : M. Daniel Harvey (individuel pêche avec accès)

20. Levée de l'assemblée :

Il est proposé par M. Ernest Tremblay la levée de l'assemblée à 16h04.

Adopté à l'unanimité.

Chantal Dufour, secrétaire adm.